

**Ce formulaire ne doit en aucun cas être photocopié**



**Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Loire - Service d'Action Sociale**  
10 av. André Soulier - CS 50322 - 43009 Le Puy en Velay Cedex  
☎ 0810.25.43.10

## **Demande d'Aide à la Formation du BAFD**



\*0000000205180000000\*

**Cette demande doit être adressée à la Caisse d'Allocations Familiales dans un délai de 6 mois suivant l'inscription à la formation générale.**  
**Elle ne concerne que les ressortissants du régime général (autre que Fonction Publique, MSA...)**

### **↳ Le Demandeur**

Numéro Allocataire : .....

Merci de joindre une photocopie de votre carte d'identité recto verso si vous n'êtes pas allocataire.

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Régime Général : OUI

Adresse : .....

**Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts.**

A ..... Le .....

Signature du demandeur

### **↳ L'Attestation d'inscription à la session de formation générale**

à faire remplir par l'organisme de formation

Je soussigné(e) ..... qualité .....

Représentant (nom et adresse de l'organisme de formation)

.....  
.....

Atteste que le demandeur désigné ci-dessus est inscrit à la formation générale du BAFD

Du ..... 2015 au ..... 2015

A ..... Le .....

Signature du représentant

Cachet de l'organisme

# LE BAFD

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) est un diplôme permettant de diriger des séjours et des accueils de loisirs.

Vous voulez passer le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction) ?

Votre CAF peut vous aider.

## LES CONDITIONS POUR ENTRER EN FORMATION BAFD

- Avoir au moins 18 ans au premier jour de la session de formation générale
- Être titulaire : soit du BAFA, soit d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation.
- Être inscrit sur le site internet [jeunes.gouv.fr/-BAFA-BAFD](http://jeunes.gouv.fr/-BAFA-BAFD)

## L'AIDE DE LA CAF

Une aide de 750 € \* pour la session de formation générale aux stagiaires domiciliés en Haute-Loire et ressortissants du régime général (sans condition de ressources).

**\* Uniquement pour les stages effectués à compter du 1er juin 2022** (550 € avant le 1er juin 2022)

## VOS DÉMARCHES

- Demander à la Caf de la Haute-Loire le formulaire de demande d'aide à la formation ou le télécharger sur le site [caf.fr](http://caf.fr) rubrique Ma Caf > 43000 > Vie personnelle > Les aides à la formation BAFA et BAFD, puis le remplir et le faire compléter par l'organisme de formation.
- Renvoyer le formulaire, au plus tard 6 mois après l'inscription à la formation générale, à :  
Caf de la Haute-Loire  
10, avenue André Soulier - CS 50322  
43 009 Le Puy-en-Velay Cedex

## MODALITES DE VERSEMENT DE L'AIDE

- Si vous (ou vos parents) êtes allocataire de la Caf, l'aide sera versée sur le compte connu dans votre dossier Caf.
- Si vous n'êtes pas allocataire de la Caf, vous voudrez bien :
  - Adresser un relevé d'identité bancaire ou postal ;
  - Indiquer votre régime de sécurité sociale.

L'aide sera versée directement sur votre compte bancaire ou postal.